

LES DÉCISIONS DU CONSEIL

— EN BREF —

Lors de la séance du Conseil des commissaires du 11 mai 2015, tenue au centre administratif de la Commission scolaire, le Conseil des commissaires a :

Mandaté la firme *Raymond Chabot Grant Thornton* pour soutenir et accompagner la *Commission scolaire du Val-des-Cerfs* dans l'implantation du plan d'optimisation et autorisé le directeur général (par intérim) à signer le contrat de service et tout document afférent au dit contrat pour la réalisation du mandat.

Octroyé à l'entrepreneur Le Groupe Ultra de Granby, le contrat de construction pour le remplacement des fenêtres à l'école Ste-Thérèse.

Le Conseil exécutif de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs a :

Mandaté une firme externe indépendante pour enclencher un processus d'enquête approfondi quant à la gestion de la Commission scolaire.

Adopté le plan d'effectifs des directions d'établissement et des cadres au centre administratif, tel que recommandé.

Source : Mélissa Tossel, régisseuse du service à la clientèle
Direction générale, Commission scolaire du Val-des-Cerfs